L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 DECEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LEBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 18 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 20 de la rue de Chartres, vente à crédit de linge fin et lingerie de messieurs.

Par S. Meyer & Co., dans leurs salles d'encan : Bottes, souliers et brésquins.

Par Placide J. Spear, au magasin de J. Anglade, coin Bourbon et Conti, grande vente sans réserve de gages forfaits.

Par D. E. Murphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—sucre clarifié.

SPECTACLES.

Jeudi, 18 Décembre 1873.

OPÉRA.—La Favorite.

ACADÉMIE.—House hold Treasure et Little Mother.

La question des transports.

Il paraît que les politiciens du Nord et de l'Est n'entendent pas tout à fait les intérêts de l'Ouest de la même manière qu'ils entendent les intérêts du Sud. Pour l'Ouest, toute espèce d'attentions et d'égards, et pour le Sud pas la moindre bienveillance, pas le moindre souci. La voix de l'Ouest est plus forte, et, bien qu'en secret les politiciens dont nous parlons doivent pester contre cette section de la République qui a l'air de vouloir parler en maîtresse, ils disimulent et ont grand soin d'étouffer en eux les sentiments d'une rivalité jalouse. Bien plus, ils sont aux petits soins pour les fermiers, grangers et toute canaille de patrons de l'industrie agricole. Il n'y avait pas assez, nagubères, d'abominations et d'imprécations contre les planteurs et cultivateurs du Sud, et, aujourd'hui même encore, ils les traitent assez brutalement; mais, pour les cultivateurs de l'Ouest, les producteurs de céréales, ces mêmes politiciens ont toutes sortes de considérations et se montrent disposés à leur donner satisfaction entière. " Il fut un temps, a dit un membre faisant partie du caucus des cent délégués représentant l'Ouest et la vallée du Mississippi au Congrès, il fut un temps où le Sud oubliait le Nord et le Nord oubliait le Sud. L'Est commence à voir qu'il y a un Ouest, un Ouest qui a puissance au Congrès, et qui obtiendra ce qu'il demande s'il peut être uni et agir de concert."

Le bon vouloir des hommes de l'Est est encore plus manifeste depuis les élections d'automne où les démocrates, avec l'aide des fermiers, l'ont emporté presque sur toute la ligne. Les représentants de l'Ouest le comprennent si bien et sentent si vivement leur force, qu'ils viennent de se réunir en caucus pour délibérer sur la question de procurer aux grains de l'Ouest le moyen d'atteindre le littoral à bon marché et à court délai. Mais ici les intérêts sectionnels du centre divisent le caucus et affaiblissent les prétentions. On a été unanime à dénoncer les millions, soit en bons soit en terres, que le Congrès a données aux compagnies de voies ferrées, et bien qu'il ne veuille pas leur déclarer la guerre, M. Crittenden, du Missouri, pense que le temps est arrivé, pour ceux qui habitent la vallée du Mississippi, de s'adresser au Congrès et de lui demander une assistance capable de développer les grandes richesses, de l'ouest, des sources du Mississippi à son embouchure, en enlevant les obstructions qui gênent la navigation de ce fleuve à son entrée dans le golfe du Mexique. M. Crittenden espère qu'avant de quitter Washington, les représentants se seront mis d'accord sur un plan donnant satisfaction au peuple de tout le pays.

Voilà qui est bien parler. M. Sypher, représentant de la Louisiane, a exposé aussi la thèse du Mississippi avec des chiffres que nous avons avancés souvent nous-mêmes et qui nous paraissent concluants. M. Sypher a dit qu'il n'y avait que trois routes d'eau pour le transport à bon marché des céréales de l'Ouest au littoral, la voie du St. Laurent, celle de l'Hudson et celle du Mississippi. Par la première, un boisseau, pour arriver de Chicago à Liverpool, coute 45 cents et 55 jours; par la seconde, 40 cents et 58 jours, et par la troisième 87 cents et 30 jours.

Les deux premières voies de navigation sont fermées par les glaces pendant 5 mois de l'année; la troisième, au contraire, celle du Mississippi, est toujours ouverte et toujours praticable. Seulement, a-t-il ajouté, il n'y a que 14 pieds d'eau à l'embouchure de ce fleuve, ce qui le rend de difficile accès pour les gros navires sans l'aide des bateaux drageurs du gouvernement qui procurent par un travail constant une profondeur de 17 à 18 pieds. Un canal du Fort St-Philippe au Golfe remédierait pour toujours à cet inconvénient, et cette construction ne coûterait pas plus de six millions.

Ces arguments, très précis, auraient dû dominer le débat, et ils ont produit leur effet sur tous les membres qui cherchaient de bonne foi un moyen de solution, mais l'esprit de section ne se soumet pas si vite, et le Mississippi mis en avant devrait nécessairement faire arriver le canal de Kanawha que la Virginie demande à cor et à cri.

Ce projet de canal pour le moment est ridicule. Mais un membre du Congrès, dès qu'il s'agit de son Etat ne trouve rien d'impossible, et M. Harris pour donner plus de force à ses représentations a dit que le projet ne datait pas d'aujourd'hui et qu'il avait occupé déjà l'esprit des pères de la Constitution et celui de Washington lui-même, qui était un ingénieur pratique. Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas répondu à M. Harris que du temps des pères de la Constitution, le Mississippi navigable appartenait tout entier à la France et qu'un canal central mettant en communication les voies d'eau de l'Ouest avec la rivière James était parfaitement fondé en raison. Mais ce canal coûterait 50 millions de l'aveu de M. Harris, ce qui veut dire 80 millions au moins, tandis que la construction du canal du fort St-Philippe est une chose des plus faciles et ne coûterait que six millions.

Aujourd'hui que le Mississippi appartient à l'Union, Washington et les pères de la Constitution, s'ils revenaient au monde, changeraient probablement de langage. Nous ne croyons pas que la Virginie puisse prétendre à plus que l'amélioration de la rivière James pour le passage des navires d'un certain tonnage. Du reste, beaucoup de projets, rêvés seulement aujourd'hui, s'exécuteront plus tard; mais il faut tout d'abord faire le plus facile, le plus avantageux et le moins coûteux. Sous ce triple rapport, l'amélioration du Mississippi occupe le premier rang parmi les travaux les plus pressés de cette époque.

En résumé, deux délégués du Kansas, deux du Missouri, un du Kentucky, un de l'Iowa, un de la Floride, un du Texas et un de la Louisiane ont soutenu la thèse de la navigation du Mississippi, et, par conséquent, la nécessité d'améliorer cette navigation. Un seul délégué a parlé en faveur du canal de Kanawha, et pas un d'eux sur 70 membres du Congrès, qui étaient présents à ce caucus, ne s'est commis en faveur de la voie d'eau par le Saint Laurent ou l'Hudson. On sent par instinct comme par raison que de ce côté là il n'y a rien à faire pour le transport à bon marché. Il est donc probable que lorsque le moment de prendre un parti sera venu, c'est la voie du Mississippi qui aura la préférence.

D'autre part la résolution de la Chambre de Commerce de la Nile-Orléans a été présentée comme projet de bill au Sénat des Etats-Unis et la même résolution a été présentée à la Chambre; elle concerne la construction du Canal St-Philippe. L'affaire est donc bien soutenue et de toutes les combinaisons c'est celle qui trouvera tout d'abord, le moins d'opposition, et qui l'emportera si elle est poussée avec un entrain convenable.

Il serait à craindre seulement que l'opposition ne se retranchât sur l'état actuel des finances fédérales, qui n'a rien de flatteur pour l'administration du président Grant, et qui prouve simplement la raison d'un document lancé par le parti démocrate dans la désolation quelque temps avant les dernières élections présidentielles. D'après ce document les sommes réunies de la dette se seraient opérées sous la présidence de M. Johnson; depuis lors, les dépenses se sont tellement accrues que bien loin de penser à réduire la dette, l'administration en est aux expédients pour joindre les deux bouts. Aujourd'hui même il est question de rétablir d'anciennes taxes ou de faire une émission de bons nouveaux pour couvrir un déficit qu'on n'élève pas à moins de 42 millions.

Le temps paraît donc mal choisi pour demander six millions au budget fédéral dans un intérêt dont on voudra sans doute contester la nationalité. Mais bon gré malgré, il faudra bien que le Congrès s'exécute. Ce n'est pas le Sud qui implore, c'est l'Ouest qui exige et qui veut être servi. C'est l'Ouest qui a des graines à vendre et qui ne peut les expédier au littoral faute d'une voie de transport à bon marché. Cette voie, il faut la lui procurer de toute nécessité — ou se résoudre à perdre à jamais l'affection ministérielle de cette vaste et puissante partie de la république. On a vu naguère ce que cet Ouest pouvait faire en matière d'élections.

Il a presque changé en une nuit la face de la politique, et une seconde fois suffirait pour renverser à jamais tout l'échafaudage d'oppression et de fraude élevé si perfidement contre le Sud. Nous sommes bien loin de voir le Sud et l'Ouest prendre de nouveau contre les [illegible] de la Nouvelle Angleterre et cette dernière section est perdue si elle ne sait concéder à temps les améliorations demandées par l'autre section. Cette raison suprême devra contrôler les délibérations du Congrès.

DISPARUTION D'UN JOURNAL. — Nous trouvons dans le *Herald* d'hier, la note suivante qui indique clairement que le *Picayune* tout en conservant son nom, ne sera plus que le remplaçant du *Herald*. C'est donc le *Picayune* qui disparaît réellement comme organe de la politique et des idées qu'il défendait depuis qu'il était publié pour le compte d'une société d'actionnaires. La rédaction du *Herald* qui comprend, d'ailleurs, des écrivains de talent et d'énergie, passera, sans doute, au *Picayune* :

La Compagnie " Herald Printing Co" ayant acheté l'établissement du journal le *Picayune*, la publication du *Herald* du soir sera discontinuée après ce jour. La Compagnie du *Herald* continuera, à partir de cette date, la publication du *Picayune* du matin et du soir, sous l'administration qui a jusqu'ici dirigé le *Herald*.

La note ajoute que les contrats d'annonces et d'abonnements conclus avec le *Herald* seront servis par le *Picayune*.

UNE ÉLECTION A ST JACQUES.—Le journal officiel de M. Kellogg contient une proclamation de ce personnage, en date du 3 décembre, dans laquelle il charge le contrôleur d'enregistrement de la paroisse St-Jacques de faire procéder à l'élection d'un représentant en remplacement de John Hedgepath, décédé. Le pseudo-gouverneur ne fixe pas la date de l'élection; il laisse ce soin au contrôleur. Nous ignorons quel est le jour fixé par ce subalterne.

UNE LETTRE DU CAPITAINE FRY AU PRÉSIDENT GRANT.—Nous trouvons dans le New York *Herald* la lettre suivante, adressée au Président Grant par le capitaine Fry. Nous craignons que l'appel du brave capitaine en faveur de la Louisiane ne reste sans effet :

A U. S. Grant, Président des Etats-Unis d'Amérique!

Monsieur le Président,—Ma démission comme lieutenant dans la marine des Etats-Unis, datée du 26 janvier 1861, a été acceptée par le département de la marine, mais on n'a fait aucune réponse à mes réclamations pour la paie qui m'était due. Ne pouvant trouver d'emploi dans mon pays natal, j'ai été forcé d'accepter le premier poste que j'ai trouvé, et cela est cause de ma mort. L'argent qui m'est dû sera, j'aime à le croire, payé à ma famille quand on aura que je suis mort. Voulez-vous y veiller? Je vous le demande comme frère d'armes. Si les questions de la guerre avaient été laissées aux anciens officiers de l'armée et de la marine, il n'y aurait pas eu de guerre. Aimez les deux armes du service, car elles sont exemptes du mal qui corrompt le pays.

La proscription a mis fin aux services que j'eusse pu rendre au pays. La politique des "carpet-baggers" est ruineuse pour le pays. Permettez à la Louisiane de se gouverner elle-même. Sa prospérité est celle de tout le pays. C'est une trahison d'agir autrement

Respectueusement, JOSEPH FRY.

De la marine des Etats Confédérés.

P. S. — Les fonctionnaires espagnols sont très bons pour moi, mais les Etats-Unis sont faibles quand un navire ayant des papiers en règle peut être capturé en haute mer, et que son capitaine, son équipage et ses passagers sont fusillés sans pouvoir en appeler à la protection des Etats-Unis. J. F.

CHRONIQUES, NUMEROS ET CAPRICES.—Tel est le titre d'un volume qui nous est parvenu par la poste de Québec, où il vient de paraître. L'auteur est M. Arthur Buies, écrivain bien connu de la presse canadienne. Ce volume se compose des correspondances, ou chroniques, que l'auteur a écrites depuis 1871, pour le *Pays* et le *National*, et de quelques causeries écrites pour la *Minerve*. Le titre indique qu'il y a un peu de tout dans ce recueil; nous ajouterons qu'il y a de la verve, de l'esprit et du bon sens. Pour ceux de nos lecteurs que les choses du Canada intéressent, nous dirons que l'ouvrage sort de l'imprimerie Darveau, 8, rue de la Montagne, à Québec.

☞ Allez aujourd'hui, à dix heures du matin, au coin des rues Bourbon et Conti, et choisissez, pour le prix qu'il vous plaira de donner, diamants, montres en or et en argent, pendules, fusils, revolvers, chaînes, plaqué et tant d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. M. Placide J. Spear, encanteur, sera présent. Voir l'annonce dans nos colonnes d'avis d'encan.

GRANDE ET RÉELLE RÉDUCTION DE PRIX CHEZ L. UTER. — Nous parlions, dernièrement, des beaux arts à la Nouvelle-Orléans. Voici, certainement, une maison qui mérite d'être mise en première ligne sous le rapport artistique, non seulement à cause de sa collection de tableaux signés des noms de plusieurs maîtres français et belges, Courbet, Hagueneau May, Favert, Schneider et autres, non seulement à cause de son magnifique assortiment de gravures et de chromo-lithographies, mais encore pour ses glaces, ses miroirs, ses cadres d'un goût tout-à-fait français, ses splendides verreries de Baccarat, ses articles de fantaisie si variés et ses peintures de sainteté. En visitantle magasin de M. Uter, on reste convaincu qu'on est entouré de merveilles dues à l'art proprement dit et à l'art appliqué à l'industrie. Or, les marchandises d'art comme les produits les plus vulgaires doivent subir le sort commun, résultant des nécessités de la crise. M. Uter l'a compris et il annonce une réduction importante, réelle, sérieuse, incontestable sur toutes ses œuvres d'art, sur tous ses articles de fantaisie et aussi sur les articles d'un usage général, comme par exemple, les stores dont il a un assortiment très varié.

Les personnes qui veulent offrir, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau de bon goût qui soit en même temps un souvenir durable, trouveront à faire dans son magasin un choix heureux et à des prix très bas.

POUR ST.-BERNARD ET PLAQUEMINES.—Le bateau à vapeur Mary Ida, capitaine J. A. Ruiz, part tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi, pour le Détour des Anglais, Jesuit Bend, la plantation de Bel Air et tous les débarcadères de la côte d'en bas. Le Mary Ida est parfaitement commandé et le service y est excellent.

TEMPERATURE. — 17 décembre 1873.
Thermomètre de C. DURAMEL, opticien

		Fahrenheit.	Centigrades
6	A. M.	56	13
12	M.	74	24
3	P. M.	82	28
6	P. M.	79	26

THÉATRES DE L'OPÉRA.—Nous aurons ce soir, jeudi, une nouvelle édition du succès obtenu dans le Trouère par MM. Gueymard, Devoyod; et Mesdames Fursch-Madier et Dossin.

Samedi, MATINÉE à midi précis. Demeure *La Coquette*, complète en quatre actes.

Samedi soir, première représentation de *La Muette de Portici*, grand opéra en cinq actes, d'Auber.

LE CONCERT DE MADME KAISER.—Nous sommes heureux d'avoir à présenter à nos amis obtenu jeudi soir par la jeune Mademoiselle louisianaise, Madme Kaiser. Le colon Grittenwald était comble, et un enthousiasme chaleureux a été fait au jeune artiste par tous qui l'avaient encouragé à son début, avant son départ pour Paris. Pendant les quatre années qu'il a passées dans cette capitale des arts, Kaiser a fait des progrès remarquables et il montre maintenant l'archet en artiste. Nous nous contenterons aujourd'hui de dire qu'il a eu à chaque morceau les honneurs du bis et qu'il a charmé et enthousiasmé son auditoire, nous réservant de rendre compte du concert d'une façon plus complète dans notre chronique musicale de dimanche. Madame Zelas-Dennis et Mlle Leblanc ont contribué au succès de la soirée.

PEABODY HIGH SCHOOL.—Les examens de commencement d'année doivent avoir lieu jeudi prochain, 18 courant, à 10 heures du matin, et 2 heures de l'après-midi. Nous remarquons dans M. H. Mayer, principale, de l'invitation qu'elle nous a adressée.

—Le Robert E. Lee Hat Store établi depuis bientôt trois ans à l'angle des rues St-Louis et Royale, s'est toujours fait remarquer par la variété de son stock et la modicité de ses prix. Mais ce stock et ces prix n'avaient jamais été, le premier aussi vaste et ceux-ci aussi bas qu'ils le sont en ce moment, car la terrible crise qui s'est déchaînée sur le commerce des Etats-Unis au mois de septembre dernier, a permis au propriétaire de Robert E. Lee de faire de très-importante achats à des conditions fort avantageuses, et, comme de juste, il en fait profiter son immense clientèle en lui offrant aux articles à des prix d'un bon marché vraiment extraordinaire. Toute personne ayant besoin de faire emplette d'une coiffure quelconque, ne saurait donc mieux faire, au point de vue de son intérêt, que de s'adresser à l'établissement qui fait l'objet de cette notice.

☞ Allez aujourd'hui, à dix heures du matin, au coin des rues Bourbon et Conti, et choisissez, pour le prix qu'il vous plaira de donner, diamants, montres en or et en argent, pendules, fusils, revolvers, chaînes, plaqué et tant d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. M. Placide J. Spear, encanteur, sera présent. Voir l'annonce dans nos colonnes d'avis d'encan.

Une dépêche de Santiago de Cuba annonce l'arrivée dans ce port de la canonnière française *Kersaint*. Le capitaine de la canonnière a réclamé la mise en liberté d'un citoyen français qui se trouve au nombre des prisonniers du *Virginius*. Cette demande a été transmise aux autorités de la Havane.

VENDETTA A LA HAVANE.—Nous lisons dans une correspondance de la Havane, du 26 novembre :

Ce matin, à six heures et demie, le comte de San Fernando, riche propriétaire de Cuba, a été assassiné par un jeune homme de 24 ans, nommé Acosta.

Le fils du comte, enfant de 15 à 16 ans, avait enlevé une jeune fille de 14 ans qu'il avait rendue enceinte. Les deux enfants voulaient se marier; le comte refusait. Le frère de la jeune fille est hier une entrevue avec M. de San Fernando qui refuse de rechef son consentement. Acosta, frère de la jeune fille adjuste et dénonce à deux heures de l'après-midi, le comte à la sortie de sa maison. Il est atteint à peine quelques minutes; on l'aperçoivant, il se précipite sur lui et lui plonge un long couteau dans le cœur. *Venga a mi hermana*, s'écrie-t-il en frappant.

—Le gouvernement français vient de solliciter le concours des Etats-Unis à l'effet d'établir à Paris un Bureau international des poids et mesures dans lequel toutes les nations civilisées auront des représentants.

—On lit dans la *Liberté* :

" La Société de secours aux blessés s'est réunie pour procéder à la nomination d'un président en remplacement de M. le comte de Flavigny, décédé.

" M. le général de Chabaud-Latour avait proposé M. le duc de Nemours, diverses objections furent soulevées contre ce choix, quelque honorable qu'il fût.

" M. le marquis de Béthizy, entre autres, s'était écrié qu'un pareil choix ne se discutait pas, mais s'imposait, le débat devint si vif, que l'on dut ajourner à la semaine suivante. En apprenant cet incident, M. le duc de Nemours, dont la candidature avait été jugée à son insu, s'est empressé de recommander à ses amis de ne pas insister autrement."

UN PRINCE TUÉ EN DUEL.—*Paris-Journal* annonce qu'une rencontre au pistolet a eu lieu hier à Fontainebleau entre le prince Ghika, fils de l'hospodar Grégoire Ghika, et le prince Constantin Soutzo, aspirante de frégate dans la marine grecque.

Le prince Ghika, mortellement blessé, a succombé quatre heures après.

Voici quelques détails sur cette fatale rencontre et sur les motifs qui l'ont provoquée :

Dimanche, dans l'après-midi, Nico Ghika était sorti pour aller voir son cousin, le prince Grégoire Ghika, lorsque le prince Soutzo, qui l'attendait dans un coupé de remise, stationnait près de la tombe sur laquelle s'élève le mausolée de cette dame. Ce coupé de poing et de souffleta, puis remonta dans sa voiture, qui partit au grand trot.

Quelques heures après, il faisait dire au malheureux Ghika qu'il se tenait à sa disposition et lui désignait ses témoins, deux anciens officiers de l'armée roumaine comme lui.

Ghika prit pour témoins son cousin, le prince Grégoire Ghika, et M. . dmond Cortazzi, cousin des Ghika.

Un mandat d'amener a été lancé aussitôt par le parquet de Seine-et-Marne contre le prince Soutzo et ses témoins, mais on croit que ceux-ci ont pu parvenir à quitter la France.

M. Ghika avait vingt-trois ans.

Son adversaire, le prince Soutzo est un homme de trente-cinq à quarante ans.

On attribue l'agression du prince Soutzo à un sentiment de jalousie que rien ne justifiait.

—On vient de lancer, dans le port de Lorient, un monitor à tourelles, le *Boulogne*, dont voici la description, que nous empruntons à une correspondance du *Petit journal* :

Rien d'étrange comme l'aspect de ce vaisseau. Sa largeur énorme est peu en rapport avec sa longueur, et de loin on pense voir s'élever au milieu du port une immense tour noirâtre.

La longueur est environ de 55 à 60 mètres, et sa largeur de 25 à 26 environ. Il n'a pas de mâts.

Une énorme tourelle blindée se dresse au milieu du pont du navire, et contient une puissante pièce de canon dont l'affût tournant à volonté permet de tirer dans toutes les directions.

Les cloisons sont doubles et étanches et permettent, en cas de nécessité, de couler le navire qui s'enfonce alors de manière à ne laisser passer que la tourelle au-dessus du niveau de la mer.

Il navigue dans cette position.

Lorsque le commandant du bord juge nécessaire de le ramener au-dessus de l'eau, deux pompes énormes, mises par la machine du monitor, rejètent soixante tonnes d'eau à la minute, et le navire se trouve vite à flot.

En un mot il est insubmersible.

Du reste, l'inventeur s'est inspiré pour ce système de cloisons doubles, des portes étanches des bassins de relâche des ports. On pourrait croire qu'en si énormes et si disgracieux vaisseaux à quelques pieds à se mouvoir, c'est une erreur, il manœuvre bien et même avec une grande facilité. Le gouvernail est mû par la machine du bâtiment.

Un système d'hélice parfaitement placée et combinée, lui assure une vitesse de 12 à 14 nœuds. Le Bonin Dupuy a terminé ses essais qui ont été renouvelés à tous les tirants, a été placé en libre entrepôt dans le port de Lorient.

Un autre navire du même modèle, le Redoutable, est en construction et sera terminé dans cinq ou six mois.

—M. Leroy-Dubourg, qui avait été condamné à cinq ans de prison à la suite du drame sanglant de la rue des Ecoles, vient d'obtenir la remise de sa peine.

M. Dubourg doit être, à cette heure, rendu à la liberté.

—On parlait de la pêche de Sardoc, et l'on trouvait que c'était une charge grossière.

—Parbleu, dit un Américain, c'est encore là un moyen de faire vol!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le télégraphe nous apprend que le comité judiciaire du Congrès doit faire une enquête prochainement, relativement à la conduite et aux actes du juge Durell, de la Cour de District des Etats-Unis.

Si cette investigation est dirigée avec sagesse et impartialité, elle ne peut qu'être favorable, d'ailleurs, à ce magistrat, dont nous avons toujours cru devoir de louer le courage et la droiture.

Nous tenons pour certain qu'il est démontré, car, déjà le juge Durell a fait annoncer par quelques uns de nos amis, dans la prévision de cet événement, qu'il était disposé à donner sa démission, parce que la charge de la magistrature était trop lourde pour lui; mais, que dans l'intérêt de la cause dont il est un des plus zélés champions et pour le bien du pays, il consentait encore à garder sur ses épaules l'hermine tachée.

C'est là, probablement, une porte de derrière qu'il se ménage, pour éviter, à l'occasion, une disgrâce publique.

Nous n'avons pas l'intention de défendre l'honorable juge Durell et de donner un procès-verbal de ses actes. Nos lecteurs en savent déjà assez sur ce sujet.

Toute la presse conservatrice n'a cessé de flétrir, comme elle le méritait, son intervention arbitraire dans nos affaires locales, et il n'est pas un seul citoyen qui n'ait appris à l'apprécier à sa juste valeur. Sa réputation est universellement établie et nous nous, depuis longtemps, cet devons préverbal en Louisiane.

Si le comité judiciaire du Congrès veut bonne son jugement sur les faits, les preuves ne lui manqueront pas, et la signature [illegible] des Etats-Unis, [illegible] seule pour le faire destituer.

Le juge Durell est homme de tout homme de cœur, et, en nous mettant un moment à sa place, en supposant, bien entendu, que le chose soit possible, nous ne comprenons pas qu'il puisse rester dans un Etat, où, il est qu'il est si profondément abhorré.

Le Républicain et le Législateur Kellogg.

Il paraît que la plupart des législateurs portant la livrée de Kellogg sont déjà sérieux à la Nouvelle-Orléans, et il est probable qu'il y aura une foule de démissions secrètes d'ici au janvier prochain. Ces honnêtes *fainéants* de loin, ont, sans doute, dépensé tout l'argent qu'ils avaient amassé, grâce à leurs tripotages, et ils ont hâte de recommencer.

Le *Républicain*, dans son numéro d'hier matin, dénonce à l'indignation des ces législateurs, en leur suggérant des prétendues réformes à faire.

Le journal radical est rarement sincère, et quand il l'est, il ne manque pas de se tromper. Nous n'avons donc pas lieu de prendre au sérieux ses belles phrases et d'ajouter foi à ses recommandations, dont, d'ailleurs, ses amis paraissent généralement assez peu de cas, et dont ils se passent même assez volontiers au besoin.

On nous dit que les aventuriers politiques qui composent la pseudo-Assemblée générale, dite Législature des baïonnettes, que nous avons surnommée avec raison, il y a un an, les citoyens de la haute pègre, ne songent nullement aux réformes, dans le sens que nous entendons que le mot; mais, qu'ils ont, au contraire, les projets les plus monstrueux, pour ne pas dire les plus infâmes.

Si, pour le malheur de la Louisiane, ruinée et souillée par eux et leurs parels, le gouvernement usurpateur de Kellogg venait à être reconnu par le Congrès national, la, pauvre Louisiane deviendrait ce qui est encore resté, en dépit d'eux, un peu honnête et loyal, pour nous conduire, du premier coup, à la barbarie la plus complète et au dernier degré de la honte et de la turpitude.

C'est peut-être ce que le *Républicain* entend par réformes, car, ce mot a une signification bien différente dans l'argot radical.

Heureusement, que nous avons lieu d'espérer que le Sénat fédéral n'adoptera ni l'échafaudage de mensonges et de fraudes sur lequel est bâti le pouvoir de Kellogg, et que, dans ce cas, les portes du pénitencier d'Etat seront ouvertes à deux battants pour recevoir la phalange des aventuriers qui prétendent, aujourd'hui, nous dicter des lois.

Cas de cruauté.

Une femme de couleur, du nom de Mary Johnson, a comparu, hier, devant le juge municipal, accusée d'avoir cruellement maltraité un jeune garçon âgé de neuf ans, dont elle est la belle-mère. L'officier de police Murphy, du precinct d'Algier, qui a fait l'arrestation, a déclaré que le mégère avait tenu la main du malheureux enfant sur des charbons ardents jusqu'à ce qu'elle fût horriblement brûlée.

Le malheureux enfant a dit pour l'excuser qu'elle ne croyait pas faire tant de mal à sa victime; mais, le juge Long ne s'est pas laissé prendre à cet argument et a renvoyé Mary Johnson devant la Cour Criminelle, sous caution de $1000.

Institut de Mme Hubbard.

Les examens annuels des élèves de l'Institut Hubbard, situé au No 249 de la rue de Chartres, ont eu lieu, hier soir, à sept heures.

Nous remercions Mme Hubbard, la principale, qui a bien voulu nous inviter à y assister.

Garnier et Slocom.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro de dimanche dernier, Slocom est arrivé à la Nouvelle-Orléans avant-hier soir, et il a fait son premier débuts dans notre ville le lendemain soir, à la Redoute St-Charles dans une partie en 500 points et à bat contre le champion des Etats-Unis, Albert Garnier.

L'amphithéâtre de M. Charles Lacoume était, à cette occasion, entièrement couvert d'amateurs et de curieux qui ont été un tant soit peu désappointés par le jeu assez ordinaire, alors, du jeune Slocom. Slocom était, en effet, encore très-fatigué de son voyage et cette fatigue, certes, le rendait incontestablement inférieur à sa réputation bien méritée. Il a cependant gagné la partie par 500 points et 64 moyenne, contre 300 points et 41 moyenne.

Les parties suivantes seront jouées demain soir à la Redoute St-Charles : une en 2500 points, avec l'avantage du double décompte en faveur de Coste, entre Garnier et Coste et une autre en 500 points et à bat, entre Slocom et Maggioli.

On nous rapporte que Frank Maggioli, un de nos amateurs les plus intrépides, a pour ses paris, un jeune fils habile, a provoqué John Miller pour une partie de 500 points à bat, avec un enjeu de $200 de part et d'autre. On ne sait pas encore si Miller a accepté le défi.

Symptômes de la maladie de foie.

Un teint jaunâtre ou des taches d'un brun jaunâtre sur la figure et sur d'autres parties du corps; langueur, assoupissement et de fréquents maux de tête; étourdissements, goût amer ou mauvais goût à la bouche; gorge sèche et chaleur interne; palpitation; dans beaucoup de cas, toux sèche et fatigante et mal de gorge; appétit incertain, sensation d'étouffement, lourdeur à l'estomac, douleurs aux côtés, au dos, à la poitrine et aux épaules; colique, douleurs aux articulles, constipation ou diarrhée, hémorroïdes, flatuosité, excitation nerveuse, froideur aux extrémités; irritation du nez à la tête, symptômes d'apoplexie, lourdeur des membres, surtout la nuit; fièvres suivie de chaleur, difficulté à uriner; abattement, découragement pour la société, idées noires. Quelques uns seulement de ces symptômes se présentent en même temps. Tous ceux qui ont recours à l'Alt. Ext. ou Golden Medical Discovery, de Dr. Pierce, pour la maladie de foie, en font les plus grands éloges.

Une guérison de la maladie de foie.

Rusk, Texas, 10 mai, 1873.

A u Dr. R. V. Pierce.

Cher monsieur—L'année dernière, à cette époque-ci, ma femme était retenue au lit par une maladie de foie chronique. Je fis appeler le meilleur médecin, qui la condamna. J'achetai une bouteille de votre pomade et ma femme suivit le traitement. Elle pesait 88 livres; elle en pèse aujourd'hui 140 et elle se robustie. Elle a pris huit bouteilles en tout. Je suis partisan de vos remèdes.

WM. MEARES.

☞ Il y a décemmbre à compiler la pendre à Lorient. Pour la pièce et le force, cité ce pas [illegible]

☞ POUR FRANCE.—Une occasion rare se présente à quelques passagers, car un navire [illegible] pour Bordeaux, [illegible] MÉNÈRE, KNOT & SCHULTZ, 6, rue Conti.

Pour Bordeaux.

[illegible] Pour fret ou passage s'adresser à E. DE LA [illegible]

JOUETS D'ENFANT.

JOUETS D'ENFANT.
ARTICLES FANTAISIE
Pour Cadeaux de Noël et le 1er de l'An,
—CHEZ—
B. SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
Bon Marché Exceptionnel.
—GROS ET DÉTAIL—

ACHETEZ VOS CHAPEAUX
AU
ROBERT E. LEE,
Coin Royale et St-Louis.

W. T. Walsh,
IMPORTATEUR ET MARCHAND
—DE—
Draperie fine, pour Messieurs,
—ET—
LINGE ET LINGE DE PEAU,
—POUR—
Jeunes Gens, Jeunes Garçons et Enfants,
No 116.....RUE DU CANAL.....No 116
Près Pontdigueru St-Charles.

ANNONCE sur mérite, ou comptant, vu [illegible]

CHAUSSURES [illegible]

CHEMISES DE CHAMBRE, pour messieurs, [illegible]

LINGERIE DE MESSIEURS
—ET—
DE CHEMISES FAITES CHEZ NOUS,
qu'elles que nous offrons

A UNE RÉDUCTION DE PRIX POUR AU COMPTANT.
Nous supplions à nos clients que la

STOCK DE LINGE
DES JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS
[illegible] comme plus considérable, que d'habitude, et que nous l'offrons à bas prix pour comptant.

Une grande variété de tout ce qui se rattache au [illegible] Linge de jeune et jeunes garçons, [illegible]

Nous avons le plus fort stock nouveau article de LINGERIE DE MESSIEURS

Avis.

Les négociants et les commerçants qui désirent avoir leurs livres tenus, en ordre, et [illegible] tenus d'avoir de quelques [illegible] ou [illegible] ou [illegible] ou